



Compte rendu de la séance du 06 novembre 2023

Secrétaire(s) de la séance:
Catherine BOURADA

Ordre du jour:

prix du stère d'affouages 2024/2025
martelage parcelles 2024
devis
deontologue référent
avis composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols.

Délibérations du conseil:

PRIX DES AFFOUAGES 2024/2025 (DE 025 2023)

Le maire informe le conseil municipal qu'il convient de fixer le prix de facturation pour les affouages 2024/2025.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix de facturation à 6 euros le stère.

MARTELAGE DES PARCELLES N° 1,2,23,24 (DE 026 2023)

Le maire informe le conseil municipal de la proposition de l'ONF pour le martelage des parcelles pour 2024 :
parcelles 1 - 2 - 23 -24.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition de l'ONF pour le programme de martelage des dites parcelles.

Proposition devis : réserve incendie et réfection toiture local technique (DE 027 2023)

Le maire propose au conseil municipal le devis pour le branchement en eau de la bâche à incendie : Syndicat des Eaux Laffon de Ladebat pour un montant de 1 179,14 euros TTC.

Il propose également les devis pour la réfection de la toiture du local technique :

- KLEIN Stéphane EURL	5 216.64 euros TTC
- RV ENVIRONNEMENT	5 652.00 euros TTC
- BENOIST Julien	7 938.00 euros TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité retient les devis suivants :

SIELL pour 1 179.14 euros TTC
KLEIN Stéphane pour 5 216.64 euros TTC

Déontologue référent (DE 028 2023)

La loi obligeant la commune à nommer un déontologue, le maire propose de rejoindre la CODECOM de Fresnes en Woëvre pour un regroupement afin de choisir un déonlogue unique.

Le conseil municipal à l'unanimité, donne pouvoir au maire pour mener à bien ce dossier.

Avis de la composition de la conférence régionale de gouvernance et de la politique de réduction de l'artificialisation des sols (DE 029 2023)

Le maire fait lecture du courrier du Président de la Région Grand Est concernant la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction d'artificialisation des sols.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal , à l'unanimité, et favorable à cette proposition.